

Ecole Angèle Vannier Saint-Malo

Conseil d'école du 13 octobre 2020

Présents : Mme Lambert, Mme Horcada, Mme Loiseaux, Mme Lannoy, Mme Tardivel, Mme Le Huerou, Mme Mullard, Mme Graham, Mme Guillotin, Mme Tréguer, Mme Lesaulnier, Mme Godment, Mme Guérin, Mme Vallée, Mme Tulasne, Mme Dréau, Mme El Masteri, Mme Broussais, Mme Leprizé, Mme Buchou, M. Perrin (Adjoint au maire), Mr Gosselin, Mr Pitel,

Excusées : Mme Mismaque, IEN. Mme Desquesses (Maire Adjointe aux affaires scolaires) Mme Chapron (RASED). Mme Piel, Mme Bassalah, Mme Bernier, Mme Pincé, Mme Lemée

Présidence et secrétariat assuré par M. Ph PITEL (intérim direction)

Durée du conseil d'école : 1h50

Ordre du jour :

- Tour de table
- Résultat des élections des représentants des parents d'élèves
- Rôle du conseil d'école
- Règlement intérieur
- Point sur la rentrée (effectifs, équipe, crise sanitaire...)
- Organisation pédagogique (RASED, service civique)
- Budget de l'école (présenter le budget par classe)
- Projet d'école
- Projets de classe
- Restauration
- Accueil périscolaire
- Sécurité des enfants (exercices d'évacuation et de confinement)
- Association de parents d'élèves
- Demandes adressées à la mairie
- Fixer la date de la fête de l'école
- Fixer la date des deux prochains conseils d'école
- Questions diverses

Compte rendu du conseil d'école :

- **Faire le tour des présents et des excusés**

Un tour de table est fait où chacun s'est présenté.

- **Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu vendredi 9 octobre 2020. Sur 253 inscrits, 91 parents ont voté, soit un peu plus de 36 % (22% l'année précédente). dont 95% par correspondance La liste unique a été élue, elle est composée de 11 parents titulaires et 1 suppléante:

- Godment Vanessa (maman de Martin en PS et de Titouan en CP)
- Guérin Mélanie (maman de Maëlys en TPS et de Raphaël en MS)
 - Tréguer Hélène (maman d'Eliott en PS et de Zoé en CE1)
 - Vallée Marie (maman d'Anouck en CE1)
- Tulasne Vanessa (maman de Victor en GS bilingue et de Lola en CE2)
 - Lesaulnier Sonia (maman de Brivaël en CM2 bilingue)
- Broussais Anne-Sophie (maman de Soline en GS et Ella en CE2)
 - Lemée Julie (maman de Tiago en GS)
- Dréau Nausicaa (maman d'Iroise en CP de Hanae en MS)
 - El Mestari Ismahane (maman de Naissam en CE1)
 - Guillotin Morgane (maman de Loïs en CP bilingue)
- Piel Sklaerenn (maman de Maïna eb CP bilingue) *suppléante*

Le conseil d'école se prononce pour que, dorénavant, le vote soit uniquement par correspondance. (vote à l'unanimité)

- **Rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école a pour rôle de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants de parents d'élèves et les élus de la commune. Les représentants de parents d'élèves peuvent demander à ce que certains points soient abordés. Prévenir au moins deux jours avant la réunion afin de préparer au mieux les éventuelles réponses.

- **Règlement intérieur**

Le règlement a été envoyé par mail. Chacun en a pris connaissance. Après modification, le règlement de l'école est approuvé par le conseil d'école. (A modifier : Scolarité dès 3 ans / modification entrée et sortie pour répondre aux mesures sanitaires.)

- **Point sur la rentrée (équipe enseignante, effectifs)**

Nous avons procédé à l'ouverture de 2 classes à la rentrée de septembre.

Une classe de bilingue a été actée en juillet et une autre classe a pu être ouverte la deuxième semaine de septembre au regard des effectifs.

Effectifs : **166 élèves** (168 en septembre 2019 puis 175 en fin d'année)

La décharge de la direction est passée de 1 à 2 journées /hebdomadaire. Mme Morin retrouvera son poste d'enseignante et de direction au retour des vacances de la Toussaint. Elle est actuellement remplacée par Mme Mullard.

EXEMPLE		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	TOTAL	ORGANISATION PEDAGOGIQUE
MORIN	Aurélie								4	14	18	CM2
TARDIVEL	Nathalie											
GOSELIN	Bruno							12	6		18	CE2 / CM1
PITEL	Philippe						14				14	CE1
LAMBERT	Stéphanie					14					14	CP
LOISEAUX	Sarah										11	
TARDIVEL	Nathalie							6	3	2	11	CE2 / CM1 / CM2
GUILLARD	Jean-Marc					6	7				13	CP / CE1
BASSALAH	Nawal		6	7	5						18	PS / MS / GS
LANNON	Hélène				13						13	GS
GRAHAM	Catherine	1	8	6	2						17	TPS/PS/MS/GS
HORCADA	Sylvie		5	11	1	1					18	PS/MS/GS/CP
LE HUEROU	Jeanne				6		6				12	GS/ CE1
											0	
		1	20	24	26	21	27	18	13	16	166	

Service Civique :

Embauchée depuis le 1^{er} octobre, Lilou GOUERLOT est présente à l'école pour aider à la mise en place d'ateliers dans les classes, à la BCD, l'aide à la direction et à l'accompagnement des classes lors des sorties.

- **Organisation pédagogique**

Les personnes ressources intervenant dans l'école

Le RASED est composé de Mme Buchoux, maître G (pour les enfants de MS, GS et CP qui ont des difficultés d'adaptation scolaire ou pour faire un groupe de prévention au niveau du langage), Mme Hémon , maître E (pour les enfants de la GS au CE1/CE2, qui ont des difficultés scolaires persistantes, notamment en lecture et en mathématiques) et Mme Chapron, psychologue scolaire (pour les enfants soumis à un bilan et rencontre avec les parents lors d'échanges suite au bilan ou lors des équipes éducatives).

Ces trois personnes interviennent sur l'école, en classe ou en prenant soit un enfant seul, soit un petit groupe d'enfants. L'accord des parents est nécessaire pour une prise en charge avec Mme Buchoux et Mme Chapron. Une information aux parents suffit pour une prise en charge avec Mme Hémon.

Avec les ouvertures de classe et l'utilisation des locaux, se posent l'accueil des professeurs du RASED. Les locaux de l'école devraient être utilisés prioritairement pour l'école et non pour le centre de Loisirs. Le local de rangement (ancienne tisanerie) aurait pu être affecté au RASED pour les séances en individuel et les rencontres avec les familles en respectant ainsi la discrétion.

- **Budget de l'école (budget alloué par la mairie + compte OCCE)**

La mairie alloue un budget à chaque école en fonction du nombre d'enfants. Elle attribue une dotation pour l'école (340 euros), une dotation par classe (174 euros) et une dotation par élève de 40 euros. L'équipe enseignante achète ainsi tout le matériel scolaire dont a besoin l'élève pour travailler (cahiers, stylos, fichiers, manuels...). La mairie demande une participation de 2,50 euros par enfant aux familles. **(Pas de communication cette année, par habitude nous avons demandé aux familles une participation de 2.50 mais peu de retour)**

Une somme forfaitaire municipale par école (Environ 1500 € l'an passé) est également allouée en fonction des sorties et des séjours proposés par les enseignants. Cancale, Rennes, Jersey...

L'école est affiliée à l'OCCE, organisme qui nous permet d'avoir un compte bancaire.

L'argent qui est sur ce compte est crédité lors de ventes (ventes de jus de pommes, de chocolats, de sapins, de photos de classe...) et manifestations (fête de l'école...). C'est grâce à cet argent que les enseignants peuvent mener des projets, organiser des sorties et acheter du matériel. Le budget de l'an passé est réduit faute de manifestations pendant la crise sanitaire mais des projets ont également été annulés.

C'est à nouveau, Mme Lambert qui reste mandataire (qui va gérer les comptes) pour l'année scolaire 2020/2021.

Budget OCCE pour l'année scolaire 2020/20201 : recettes de l'année dernière (vente du jus de pommes, des chocolats, des sapins de Noël, photos scolaires,)

- **Projet d'école**

Le projet d'école 2016-2020 comprend deux axes :

- « Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler », enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun et « coopérer, responsabiliser les élèves »
- « Améliorer la coopération des parents aux apprentissages mis en place par l'école »

Un avenant au projet d'école a été rédigé : projet « LCR » Langues et cultures régionales. Le nouveau projet d'école sera à rédiger au cours de cette année scolaire.

- **Projets de classes**

Projets/sorties gratuites (ou pris en charge par la mairie de St Malo)

En fonction de la crise sanitaire, les projets de classe et sorties extérieures sont limités. Les contraintes nous obligent à rester prudents.

- ✓ Eco jardinage avec toute l'école. « Un potager dans mon jardin »
- ✓ Exposition SETH à la Chapelle St Sauveur. (5 classes)
- ✓ Sortie locale autour de l'école. (l'automne dans le Parc)
- ✓ Activités nautiques CM2 : Voile à Bon Secours
- ✓ Natation : CP – CE1 – CE2 à Aqua Malo (stage d'une semaine puis « dates perlées »)
- ✓ Ecole au Cinéma pour les CE1 au Ciné Vauban.
- ✓ Médiathèque : Prêt gracieux pour les classes et animation à prévoir.
- ✓ Cette année, pas de PARCOURS de L'ELEVE proposé par la ville. Des actions ponctuelles seront proposées aux enseignants.
- ✓ Chorale inter-circonscription renouvelée cette année avec toutes les classes de l'élémentaire.
- ✓ Cross inter classe (Course du muscle : Téléthon)
- ✓ Projets EPS : Balle au pied / multisport + Volley (cycle3)

- ✓ Animation « Lire et Faire Lire »
 - ✓ accueil d'Andrix dans le cadre d'une collaboration avec l'IME La Passagère.
 - ✓ "Braingym" : pour les MS-GS intervention en P2 de la maman de Soline
 - ✓ "Danses bretonnes" intervention en P3 de la maman d'Aelynn et Owen
 - ✓ Cinéma en Breton en Breton maternelle + élémentaire.
- **Div Yezh**
AG le 6 octobre pour présenter l'Association et les projets à venir.
 - **Restauration**
⇒ Crise sanitaire : maintien de distanciation par classe et limitation du nombre d'élèves par table.

Maternelle :

Deux services à 11h30 et 12h30. Les petites sections vont à la sieste vers 12h50. Les ASTEMs qui s'occupent des enfants sont Brigitte Robidou, Béatrice Leprizé, Nadège Ripaud Céline Amouro et Lydia Saïdj. L'animatrice qui les aide sur le temps de la cantine est Ghislaine Cailly. Elle gère les MS et les GS après le repas jusque 13h20.(Des modifications horaires ou agents sont possibles pour l'organisation)

Elémentaire : deux services, un à 11h30 et l'autre vers 12h30.

Les agents de services qui s'occupent des enfants en élémentaire sont Jocelyne Martin-Brossais et Cynthia Pellé. Les animatrices périscolaires sont Soizic Delbarre et Valérie Bernier.

- **Accueil périscolaire**

Garderie de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 19h avec Valérie Bernier, Soizic Delbarre et 1 personne supplémentaire. Il y a environ 15 enfants le matin et 20/25 enfants le soir. La garderie, suite à l'ouverture, a déménagé dans la rotonde du hall central.

- **Sécurité des enfants**

En raison de la crise sanitaire, nous avons gardé l'accueil des élèves de maternelle par la cour de la maternelle.

L'accueil dans le hall n'est toujours pas autorisé. Il se fait dans la cour et directement par les portes extérieures pour les classes de maternelle.

Fermeture des portes : les parents doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des portes. Les portes ferment à 8h40 le matin et à 13h35 l'après-midi. Les agents de service, Jocelyne Martin-Brossais et Cynthia Pellé sont présents entre 8h20 et 8h40. Lilou Goeuriot, est présente entre 13h20 et 13h35.

Deux exercices d'évacuation incendie doivent avoir lieu dans l'année. Un rapport est transmis à la mairie de St Malo.

(Ce matin, exercice incendie : 1 classe ne réussit pas à ouvrir facilement la porte vitrée coulissante. L'alarme n'est pas assez sonore pour les salles du fond. Dans la classe M3 : Un enfant en situation de handicap (fauteuil + déambulateur) => difficile d'accéder dans la cour par l'extérieur.)

Trois exercices de confinement/évacuation dans le cadre du PPMS sont réalisés dans l'année. Les parents sont avertis avant chaque exercice par le biais du cahier de liaison.

Visites médicales : bilan PS/MS (PMI), bilan GS et CE2 (infirmier/médecin scolaire). Tout enfant du CP au CM2 peut être vu par l'infirmier scolaire ou le médecin scolaire à la demande des parents ou de l'enseignant (avec l'accord des parents).

- **Association de parents d'élèves**

Les parents se sont mobilisés pour la fête de l'école en juin 2019. Les retours ont été plutôt positifs. Pas de fête de l'école en 2020.

Pour cette année, une association de parents d'élèves devra obligatoirement être constituée pour organiser une fête de l'école, ceci d'un point de vue « assurance ».

Les parents pourront se mobiliser pour d'autres actions, comme la fabrication du jus de pommes.

Les représentants de parents d'élèves se chargent de rédiger un mot à destination des parents d'élèves afin de créer une association de parents d'élèves (APE).

- **Demandes adressées à la mairie**

Remerciements pour les changements de moquettes dans un dortoir et dans la rotonde.

Aménagement espaces verts pour accéder aux classes de maternelles par les portes vitrées.

Déménagement de la garderie.

Aménagement paysager des talus dans la cour du primaire.

Achat d'une rampe inclinée amovible pour PMR.

- **TRAVAUX :**

Après les ouvertures de 2 classes, des besoins indispensables n'ont pas été effectués. **Connexion internet dans une classe, manque de matériel informatique, ordinateur de classe, vidéoprojecteur, bureaux...**
=> Du matériel de récupération a été emprunté dans les locaux de stockage de la mairie et du mobilier neuf a été commandé.

- Nettoyage de la cour par un véhicule motorisé.
- Installer des panneaux en liège dans le hall et dans certaines classes.
- Mettre une rampe dans les escaliers menant aux toilettes dans la classe de Mme Bassalah M2
- Installer des cloisons entre les sanitaires en maternelle afin de permettre l'intimité entre les enfants.
- Trois souches d'arbres ont laissé des trous dans la pelouse en maternelle. Pourquoi pas replanter mais en tout cas au moins reboucher ?
Le portail est à régler en maternelle.(difficile à soulever et à fermer)
- Il manque régulièrement du papier essuie mains, mouchoirs et essuie-tout. Nous consommons malheureusement une grande consommation de papier dans le contexte actuel. Rupture de stocks en mairie ?

- **Fixer la date de la fête de l'école**

La date de la fête de l'école est fixée au

- **Fixer les deux prochains conseil d'école**

2^{ème} conseil d'école : **mardi 16 février 2021 à 18h**

3^{ème} conseil d'école :

- **Divers**

Connaître la date de desherbage des livres de la médiathèque.

Fin du conseil d'école : 19h45